

## ÉDITION SPÉCIALE HÔTELLERIE

### Hôtels & groupes indépendants, chaînes internationales

#### I. FOCUS

Analyse pragmatique des réformes en cours ou à venir (loi, décrets d'application, circulaire...)

#### II. PETITES HISTOIRES

Les apports concrets des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatifs aux relations individuelles et collectives de travail :

- Les libertés fondamentales
- Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles, ...)
- La durée du travail, les congés
- La maladie, AT/MP, l'inaptitude, santé et sécurité
- La rupture du contrat de travail (procédure, motifs, suites...)
- Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel...)

#### III. EN BREF

Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations, etc.)

PRÉREQUIS/NIVEAU	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MÉTHODE PÉDAGOGIQUE
<b>Prérequis</b> Aucun	<b>Analyser</b> les conséquences pratiques pour votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire & jurisprudentielle en matière de droit social	Tour de table / Exposé
<b>Niveau</b> Perfectionnement des connaissances en droit social	<b>Anticiper</b> les conséquences des évolutions en préparation <b>Échanger</b> des bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs	Atelier Cas pratiques Échanges interactifs Remise d'un support pédagogique

#### Evaluation des objectifs de la formation

Quizz d'auto-positionnement  
Avant/Après

#### Animateur

Michel DUHAUT  
Avocat expérimenté en droit social  
DUHAUT AVOCATS

#### Date

25 juin 2024 (Dates à venir :19 septembre, 12 décembre 2024)  
9h00 à 17h00

#### Lieu

Hôtel HILTON LA DEFENSE  
2 Pl. de la Défense  
92800 Puteaux

#### Tarifs

**650€ HT** la journée en présentiel, repas et collations offerts

**Tarif préférentiel de 420€ HT** appliqué aux membres du Club des Dirigeants – Hôtels 4\*5\* & Palaces

**500€ HT** en Visio-conférence

**Tarif préférentiel de 320€ HT** appliqué aux membres du Club des Dirigeants – Hôtels 4\*5\* & Palaces